

Lettre déposée par l'*association*
« La Chaussée-sur-Marne, Histoire et Patrimoine »

17 grande rue de Coulmier 51240 La Chaussée-sur-Marne

qui a pour but la mise en valeur, la sauvegarde et la transmission du patrimoine architectural, culturel et environnemental du village.

Notre village ne manque pas d'atouts : ses deux églises du XII^{ème} siècle dont une classée monument historique, les vallées boisées de la Marne et du Fion ainsi que le canal, le chemin des postes qui est le chemin des pèlerins.

Les différentes expositions liées à l'histoire du village et les manifestations organisées par les diverses associations ne manquent pas d'attirer des visiteurs d'autant plus que plusieurs lieux d'hébergement très agréables sont proposés.

Considérant que, venant de Châlons, notre village est l'entrée du pays Vitryat et de la communauté de communes de Vitry Champagne et Der, nous nous interrogeons sur la façon de rendre cette entrée plus accueillante et pensions même la signaler par des panneaux sur le bord de la route.

La commune de La Chaussée a déjà contribué à l'aménagement de ce secteur en restaurant la chapelle Sainte Marie et a fait procéder à des plantations afin de délimiter le terrain. Cet endroit plein de charme est apprécié et accueille quelquefois des promeneurs. Les alentours de cette chapelle édifiée en 1911 par André des Gachons, artiste chausséen, ont déjà souffert de l'installation de gros pylônes électriques et du poste actuel.

C'est alors que nous apprenons le projet de l'extension du poste « Source » de La Chaussée afin d'accueillir de nouveaux raccordements éoliens. Les membres de notre association ont pris connaissance du projet lors de l'enquête publique. A la lecture de l'étude de l'impact et des divers documents présentés, notre association souhaite émettre de vives réactions.

Au niveau du volet paysager, la hauteur et l'aspect des murs de protection agressent et détériorent l'entrée du village déjà très dévalorisée par la présence du poste actuel, des fils et des pylônes.

Les plantations prévues seront très insuffisantes pour atténuer la laideur de l'ensemble de l'extension.

D'autre part, le bruit dû au poste actuel aggravé de celui du projet ne manque pas d'inquiéter les riverains ainsi que les habitants empruntant le « Chemin des Chars » (et non la rue dite du Poteau).

Considérant l'importance de ces nuisances, l'association émet un avis défavorable au projet.

Dans le cas où celui-ci devrait cependant aboutir, notre association propose les suggestions suivantes dans l'intérêt de la commune et de ses habitants :

-déplacement de l'extension au bord de la RD 60 et contre le poste existant. Ceci impacterait moins l'entrée principale du village.

-Décoration des murs pare-feu par des fresques ayant pour thème la nature annonçant les caractéristiques du pays Vitryat.

-plantation d'une grande haie brise-vue tout autour de l'ensemble (existant + projet).

-Compensation en enfouissant les réseaux électriques du village pour la mise en valeur de celui-ci.

L'association « La Chaussée Histoire et Patrimoine » souhaite que les décideurs du projet tiennent compte de ses observations et suggestions.